



Mise à jour sur la COVID-19 pour les membres de l'ACHD 24 mars 2022

L'ACHD est ici pour vous aider

Lisez nos dernières mises à jour :

www.achd.ca/COVID19

Faites-nous parvenir un courriel à : alertes@achd.ca

Cher membre,

Autorisation du vaccin contre la COVID-19 de Medicago

Le 24 février 2022, Santé Canada a autorisé l'utilisation du vaccin contre la COVID-19 [Covifenz de Medicago](#) pour les adultes de 18 à 64 ans. Le Comité consultatif national de l'immunisation (CCNI) a aussi publié ses [recommandations](#) et son [résumé](#) sur l'utilisation du vaccin contre la COVID-19 de Medicago (Covifenz). C'est le premier vaccin autorisé contre la COVID-19 créé par une entreprise établie au Canada, et le premier qui utilise une [technologie à base de protéines végétales](#). Vous pouvez consulter d'autres informations sur la mise au point des vaccins à base de plantes [ici](#).

Mauvais état de santé buccodentaire et conséquences néfastes de la COVID-19

Une étude clinique récente publiée dans le Journal of Periodontology a révélé que de piètres états de santé buccodentaire, en particulier la parodontite, sont associés à des conséquences graves de la COVID-19. L'[étude](#) souligne que des soins buccodentaires réguliers sont nécessaires pour aider à la prévention de complications de la COVID-19.

La COVID longue et les considérations en matière de soins buccodentaires

Le Journal of the American Dental Association (JADA) a récemment publié une [analyse documentaire](#) qui met l'accent sur les effets de la COVID longue sur la prestation de soins buccodentaires et sur les mesures qui peuvent être nécessaires pour mieux soigner les clients qui présentent des symptômes de la COVID longue.

THE CANADIAN DENTAL HYGIENISTS ASSOCIATION
L'ASSOCIATION CANADIENNE DES HYGIÉNISTES DENTAIRES

1122 Wellington St W, Ottawa, ON K1Y 2Y7 Tel. 613-224-5515 Fax 613-224-7283
info@cdha.ca Toll Free 1-800-267-5235 www.cdha.ca



Autorisation de Spikevax de Moderna pour les enfants de 6 à 11 ans

Le 17 mars, Santé Canada [a autorisé](#) l'utilisation du vaccin contre la COVID-19 Spikevax de Moderna pour les enfants âgés de 6 à 11 ans.

Le Comité consultatif national de l'immunisation (CCNI) a ensuite publié ses [recommandations](#) et son [résumé](#) sur l'utilisation du vaccin Spikevax de Moderna pour les enfants de 6 à 11 ans.

~

*Veillez demeurer en santé et prendre soin de vous.
Nous pouvons tous contribuer à protéger notre santé et celle des autres.*